



# Forum de l'Innovation Culturelle

“ La valorisation du patrimoine ”

Jeudi 25 novembre 2010  
Arles, Musée Départemental Arles Antique



# Le Forum de l'Innovation Culturelle

Organisé par le Pôle Industries Culturelles & Patrimoines, le Forum de l'Innovation Culturelle constitue un moment d'échange entre professionnels et étudiants des centres de formation membres du Pôle autour de thématiques innovantes dans les secteurs de la culture et du patrimoine.

Cette première édition, axée sur la valorisation du patrimoine, est une initiative de l'IUP Administration des Institutions Culturelles et de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie.

Cette manifestation a vocation à devenir un évènement majeur et à s'ouvrir à l'ensemble des centres de formations et universités membres du Pôle.

## LE POLE INDUSTRIES CULTURELLES & PATRIMOINES



Le Pôle Industries Culturelles & Patrimoines, association créée en février 2007, a été labellisé PRIDES par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur le 30 mars 2007 et nommé lauréat Sélection nationale des Grappes d'Entreprises le 4 mai 2010.

Il fédère l'ensemble des acteurs (entreprises, laboratoires de recherche, centres de formation, associations, festivals internationaux) spécialisés dans toutes les activités qui ont trait à la valorisation, la conservation, la restauration, la préservation, la transmission ou la diffusion des patrimoines et des cultures.

Il s'articule autour de trois thématiques principales :

- Les patrimoines culturel et bâti,
- Le patrimoine naturel,
- L'ingénierie et la diffusion de la culture.

Le Pôle est un outil de développement économique au service de ses membres et de son territoire.

Pour soutenir et accompagner le développement de ses membres, le Pôle propose des actions collectives ciblées autour de 5 leviers : l'Innovation, les Technologies de l'Information et de la Communication, l'International, la Formation et l'Emploi et les Responsabilités Sociétales et Environnementales.

La diversité des activités de ses membres et la complémentarité de leurs compétences le positionnent comme le spécialiste européen susceptible d'intervenir dans toutes les phases permettant à un territoire d'affirmer ses singularités et de valoriser ses richesses patrimoniales et culturelles.

### **Pôle Industries Culturelles & Patrimoines**

Avenue de la première division France Libre - BP 10039

13633 Arles Cedex

Tél. 04 90 99 08 11 / 74 • Fax 04 90 99 08 00

contact@industries-culturelles-patrimoines.fr - [www.industries-culturelles-patrimoines.fr](http://www.industries-culturelles-patrimoines.fr)

# Les partenaires

## L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA PHOTOGRAPHIE



L'École Nationale Supérieure de la Photographie est un Établissement Public Administratif d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de la Culture. Elle est rattachée au département des écoles supérieures d'art et de la recherche (DESAR) de la Direction Générale de la Création Artistique de ce Ministère. Le Conseil d'Administration est composé de 14 membres. M. Patrick de Carolis en a récemment été nommé président.

L'École Nationale Supérieure de la Photographie a pour mission principale de former en trois années d'études des photographes dotés de solides connaissances et d'une expérience dans les domaines artistiques, techniques, historiques et théoriques.

Au cours des trois années du cursus, la photographie dans toutes ses dimensions est au cœur des enseignements ; la vidéo et le son peuvent également y être pratiqués à partir de la seconde année. Les enseignements comptent une formation technique en atelier, une formation pratique en atelier et en extérieur, des cours théoriques et historiques, des rencontres avec des artistes, des professionnels, des critiques. La cohérence des enseignements est assurée par une équipe pédagogique permanente renforcée par de nombreux intervenants. Séminaires critiques, ateliers de recherche et de création ponctuent le dialogue entre l'équipe pédagogique et chaque étudiant.

Munis du diplôme, (niveau BAC +5, en cours d'homologation au niveau master européen) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I, qu'ils passent au terme de leurs trois années d'études, les étudiants peuvent, selon leurs aptitudes propres et leurs goûts, envisager une carrière dans les milieux artistiques, dans ceux du journalisme et des médias, dans l'enseignement ou la recherche, dans la plupart des métiers demandant des compétences en matière d'images numériques, fixes ou animées (édition, photothèques, conservation, milieux médicaux et scientifiques, etc.).

L'École est installée dans un ancien hôtel particulier, fonctionnellement réaménagé, situé dans le centre historique de la Ville d'Arles.

On entre à l'École en passant un concours.

Pour s'inscrire à ce concours, le niveau BAC + 2 minimum est requis.

Toutefois des équivalences sont possibles après examen d'un dossier par une commission spécifique.

### **École Nationale Supérieure de la Photographie**

16 rue des Arènes BP 10149

13631 Arles cedex

Tél. 04 90 99 33 33 • Fax 04 90 99 33 59

[www.ensp-arles.com](http://www.ensp-arles.com)



L'IUP Administration des Institutions Culturelles (Faculté d'Economie Appliquée) a été créé en 2001, en remplacement de la Licence et la Maîtrise de Conception et Mise en Œuvre de Projets Culturels qui existaient depuis 10 ans au sein de l'Antenne Universitaire d'Arles.

Notre formation est la première à avoir développé au sein de l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III) et plus largement dans la région, un enseignement en Management Culturel dont la qualité, en parfaite adéquation avec les exigences de ce secteur d'activité, est reconnue par les professionnels de la culture aussi bien que par les collectivités territoriales (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Villes d'Arles et d'Aix-en-Provence, Communauté du Pays d'Aix...) et la DRAC PACA avec lesquels de véritables liens organiques ont été tissés en plus de vingt ans d'existence.

L'objectif est de former - par un va-et-vient constant entre théorie universitaire et pratique professionnelle - des administrateurs de la culture spécialisés dans la définition et la gestion de projets propres à chaque institution culturelle, en liaison avec son histoire et son environnement socio-économique ; des administrateurs de la culture éclairés, à compétences à la fois diverses et pointues, capables de gérer des projets complexes en jouant un rôle d'interface entre des partenaires multiples, artistes de disciplines différentes, institutions françaises et étrangères, fondations et entreprises privées. Cette démarche doit favoriser un développement harmonieux et rigoureux de l'entreprise culturelle dans ses différentes versions.

Cette ambition se traduit par la mise en place d'un programme pédagogique permettant l'apprentissage et la maîtrise des concepts et outils de base en gestion, droit et économie de la culture ainsi que des nouvelles technologies de l'information, tout en offrant simultanément une solide culture dans le domaine de la sociologie et l'histoire de l'art, de la philosophie, des politiques culturelles et des langues vivantes. La vocation de professionnalisation de l'IUP s'illustre, notamment, à travers l'organisation d'ateliers, de projets et de stages qui ponctuent les trois années du cursus (Licence de gestion, Master Professionnel 1 et 2) suivi par l'étudiant ainsi introduit dans des institutions culturelles recouvrant une gamme étendue de disciplines artistiques : arts visuels, cirque, danse, livre, musique, théâtre.

Ces institutions culturelles sont représentatives, en particulier, de la vie culturelle de la ville d'Arles mais également de l'activité artistique d'autres villes telles Aix-en-Provence ou Marseille. Ces institutions culturelles symbolisent également l'activité artistique à un échelon national et international. Notre volonté est de former les étudiants à des parcours professionnels largement ouverts sur l'espace culturel européen et international plutôt qu'à des métiers au sens traditionnel du terme.

Ainsi l'annuaire du devenir professionnel de nos anciens étudiants, actualisé chaque année, met en valeur l'excellence des résultats en termes de débouchés, principalement sous la forme d'emplois d'administrateurs et de gestionnaires au sein des institutions culturelles dans leurs différentes configurations tant en France qu'à l'étranger : établissements culturels publics ou privés, collectivités territoriales, structures associatives, industries culturelles. Notre IUP est ainsi labellisé pour la 3ème période consécutive par la Charte de Qualité des IUP, distinction nationale.

### **IUP Administration des Institutions Culturelles**

Espace Van Gogh - Place Félix Rey

13200 Arles

Tél. 04 90 49 37 53 • Fax 04 90 49 99 21

[l.rafai@ville-arles.fr](mailto:l.rafai@ville-arles.fr) - [www.iupaic.univ-cezanne.fr](http://www.iupaic.univ-cezanne.fr)

### Musée départemental Arles antique

- Le Musée départemental Arles antique présente les exceptionnelles collections archéologiques d'Arles et de son territoire (Alpilles, Camargue et Crau), depuis le néolithique jusqu'à la fin de l'antiquité tardive (VIe siècle), disposées dans un parcours très didactique.
- Une riche programmation annuelle (expositions, visites, conférences, spectacles, ...) propose notamment des « sorties archéologiques » dans les Bouches-du-Rhône.

Le musée présente, dans un bâtiment contemporain, les collections archéologiques d'Arles et de son territoire, depuis le néolithique jusqu'à la fin de l'antiquité tardive. Le parcours offre un aperçu global et didactique (notamment à l'aide de superbes maquettes) de l'histoire de la ville romaine, où le prestigieux et l'ordinaire se côtoient (objets du quotidien, éléments d'architecture, mosaïques, sarcophages, ...).

Le passage par le musée s'avère indispensable à qui veut voyager dans la mémoire de la ville, celle de ses habitants et de ses monuments. C'est un complément indispensable à la visite des grands sites archéologiques du centre urbain.

Un atelier de conservation-restauration de pavements antiques, un service archéologique et une bibliothèque spécialisée forment au sein du musée l'Institut de recherches sur la Provence antique (IRPA).

#### *Tarifs*

Plein tarif : 5,5 € - Tarif réduit : 4 €

Gratuit pour les - de 18 ans et le premier dimanche du mois

#### *Horaires d'ouverture*

Du 1er avril au 31 octobre : tous les jours de 9 h à 19 h

Du 2 novembre au 31 mars : tous les jours de 10 h à 17 h

Fermeture les 1er janvier, 1er mai, 1er novembre et 25 décembre

#### **Musée départemental Arles antique**

Presqu'île du Cirque Romain

13200 Arles

Tél. 04 90 18 88 88 • Fax 04 90 18 88 93

info.mapa@cg13.fr - www.arles-antique.cg13.fr

# Le programme

- 9h00-9h30** Accueil des participants au Musée Départemental Arles Antique  
**Gilles MARTINET**, Président du Pôle Industries Culturelles & Patrimoines
- 9h30-10h30** **UNE INNOVATION DE L'INTERIEUR : LE CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCENE**  
**Delphine PINASA**, Directrice du Centre National du Costume de Scène, Moulins
- 10h30-11h30** **GERER UNE HYPER-FREQUENTATION**  
**Marina-Pia VITALI**, Chef d'unité Accessibilité et Aide à la visite, DPPEA / Service éducation, Musée du Louvre, Paris
- Dans le cadre du partenariat scientifique et culturel signé entre le Musée du Louvre et le Musée Départemental Arles Antique.*
- 11h30-12h30** **LE CAS DU LOUVRE D'ABOU DABI**  
**François QUERE**, Responsable de la politique des publics, Agence France-Muséums, Paris
- 14h00-15h00** **LA VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DES COLLECTIONS PHOTOGRAPHIQUES DE LA VILLE DE PARIS, DE L'EXPOSITION A LA NUMERISATION DES FONDS**  
**Anne CARTIER BRESSON**, Conservatrice générale de l'atelier de restauration et de conservation des Photographies de la Ville de Paris, Institut National du Patrimoine
- 15h00-16h00** **LA NUMERISATION DES COLLECTIONS PHOTOGRAPHIQUES**  
**Jean-Gabriel LOPEZ**, Conseil pour la conservation préventive de la numérisation des collections, Paris

## Membres du Comité d'Organisation du Forum de l'Innovation Culturelle

**Fabrice DENISE**, Musée Départemental Arles Antique  
**Rémy FENZY**, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie  
**Amandine LACOSTE**, Pôle Industries Culturelles & Patrimoines  
**Laurence MARTIN**, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie  
**Rosette NICOLAI**, IUP Administration des Institutions Culturelles  
**Lucien VERAN**, IUP Administration des Institutions Culturelles

# Les interventions

## UNE INNOVATION DE L'INTERIEUR : LE CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCENE

■ **Delphine PINASA**, Directrice du Centre National du Costume de Scène, Moulins

“ *Le premier fonds du Centre National du Costume de Scène réunit 8 500 costumes et accessoires de costumes de scène déposés par les trois institutions fondatrices, la Bibliothèque nationale de France, la Comédie-Française, l'Opéra national de Paris. Ces costumes proviennent de productions de spectacles déclassés (sortis du répertoire) : théâtre, opéra, ballet, récitals... Ils sont un témoignage fort de la créativité des costumiers qui les ont dessinés, du talent et du savoir-faire des ateliers qui les ont réalisés.* ”

**Delphine PINASA** est directrice déléguée du Centre National du Costume de Scène (CNCS) et commissaire de l'exposition « Vestiaire de Divas ». Historienne de l'art, spécialiste du costume (notamment du costume médiéval) et du textile, elle joint une formation universitaire à la Sorbonne, complétée au Victoria and Albert Museum à Londres, à une formation dans les milieux de la mode et du théâtre, au Musée de la Mode et du textile, puis à l'Opéra national de Paris.

Responsable du fonds muséographique des costumes à l'Opéra National de Paris de 1993 à 2000, puis chef du service Patrimoine Costumes de ce Théâtre à partir de 2001, elle a été le commissaire de nombreuses expositions en France et à l'étranger et a publié plusieurs ouvrages, en relation avec ces expositions comme avec l'histoire des ateliers de costumes du Palais Garnier.

Depuis 2005, elle a pris en main les destinées du CNCS, dont elle a été nommée en janvier 2006 directrice déléguée et dont elle a assuré l'ouverture.

■ **Marina-Pia VITALI**, Chef d'unité Accessibilité et Aide à la visite, DPPEA / Service éducation, Musée du Louvre, Paris

“ Depuis l'avènement du Grand Louvre, le musée a doublé sa fréquentation atteignant désormais 8.5 millions de visiteurs. Les deux tiers sont des publics étrangers et depuis plus de dix ans, le nombre de primo-visiteurs demeure aux alentours de 52%, c'est dire à quel point le gisement de publics potentiels reste considérable et l'attractivité de ce musée incontestée.

La grande majorité des publics du Louvre vient en situation touristique, considérant qu'il s'agit d'un « incontournable » lors d'un séjour dans la capitale.

Malgré cette masse captive et toujours soumise aux aléas de la conjoncture internationale, nous devons nous soucier de concevoir une politique des publics accessible à tous et en offrant les meilleures conditions de visite possibles.

Dans cette perspective, la direction de la politique des publics et de l'éducation artistique travaille à une organisation des activités du Louvre en termes de médiations.

Cette organisation crée une chaîne fonctionnelle qui place les publics au cœur des préoccupations du musée et qui tente d'apporter une réponse adaptée à quelques catégories de publics désignées comme prioritaires.

Cependant, l'appropriation des lieux et des collections n'est pas de même nature ni de même complexité pour tout le monde. C'est pourquoi, le musée est soucieux de permettre un accès facilité aux publics dont la pratique institutionnelle n'est pas spontanée.

Le musée du Louvre aujourd'hui présente une offre culturelle variée. Mais pour répondre toujours mieux aux besoins et aux attentes des visiteurs, il souhaite réinterroger ses propositions et en confirmer de nouvelles.

Un projet de réforme profonde de la fonction d'accueil est en route. Avec la création de la pyramide, le musée du Louvre a affirmé son caractère exceptionnel. Face aux difficultés fonctionnelles quotidiennes, le musée a donc engagé une réflexion autour des questions de l'accueil des publics, de son confort et de la qualité de sa relation aux œuvres pour mieux accomplir son rôle de médiateur avec ses publics.

Cherchant un compromis entre ces enjeux et la légitime vocation esthétique de tout musée, le Louvre dynamise considérablement son offre, par une politique d'expositions temporaires très nourrie, complétée d'une programmation d'activités éducatives et culturelles soutenue, en quête permanente de nouvelles formes, pour toucher un plus large public.

Et cette offre doit intégrer les intérêts et besoins du visiteur proposant une définition élargie :

- de l'accessibilité fonctionnelle
- de l'accessibilité intellectuelle
- de l'accessibilité « handicap » ”

Après des études en Histoire des Arts (spécialité études indiennes) à l'université Rabelais de Tours et au CREOPS à Paris, **Marina-Pia VITALI** a travaillé pour différentes institutions en tant que mannequineuse (conservation préventive textile).

Elle débuta dans la médiation culturelle à la Ville de Paris puis au Centre des monuments nationaux où elle avait la charge du service éducatif de la Conciergerie, Sainte-Chapelle et des Tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Aujourd'hui, elle a intégré le service Education du Musée du Louvre où elle pilote l'unité Accessibilité et Aide à la Visite.



## LE CAS DU LOUVRE D'ABOU DABI

■ **François QUERE**, Responsable de la politique des publics, Agence France-Muséums, Paris

“ L'Agence France-Muséums est chargée de mener à bien le projet de musée universel du Louvre Abou Dabi, pour le compte des autorités des Emirats Arabes Unis, et de structurer l'expertise des institutions culturelles françaises. Elle assure sa mission dans les domaines suivants :

- la définition du projet scientifique et culturel ;
- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage y compris pour la muséographie, la signalétique et les projets multimédia ;
- l'organisation des prêts des collections françaises et d'expositions temporaires ;
- le conseil à la constitution d'une collection permanente ;
- la définition de la politique des publics. ”

**François QUERE** (né en 1978) rejoint l'Agence France-Muséums en novembre 2007, en tant que responsable de la politique des publics.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et d'un DESS en communication multimédia (Université Lille I), il occupe, de 2004 à 2007, les fonctions de responsable éditorial du site internet du Centre Pompidou, après avoir été responsable marketing et communication pour un éditeur de logiciels et chef de projet sur des missions Internet pour plusieurs entreprises ou institutions, telles que le ministère de l'Education nationale ou l'Ecole nationale de l'Assurance. Parallèlement, il intervient régulièrement dans différentes institutions (Sciences Po, Ecole du Louvre, CELSA).



## LA VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DES COLLECTIONS PHOTOGRAPHIQUES DE LA VILLE DE PARIS DE L'EXPOSITION A LA NUMERISATION DES FONDS

■ **Anne CARTIER BRESSON**, Conservatrice générale de l'atelier de restauration et de conservation des Photographies de la Ville de Paris, Institut National du Patrimoine

“ *Les collections photographiques de la Ville de Paris sont riches de près de dix millions d'images. Ce patrimoine, témoignage de l'ensemble des procédés de l'histoire de la photographie, du daguerréotype jusqu'aux procédés numériques, est conservé dans les musées, les bibliothèques et les services d'archives municipaux.*

*Sa présentation au grand public se fait par les expositions de photographies, mais aussi par la numérisation des fonds, qui permet de reproduire les œuvres sur un grand nombre de supports : publications, multimédias, presse... Dans ce cadre, l'Atelier de Restauration et de Conservation des Photographies de la Ville de Paris (ARCP) collabore avec l'ensemble des institutions municipales, afin de concilier diffusion et préservation des collections.* ”

**Anne CARTIER-BRESSON**, Conservatrice Générale du patrimoine de la Ville de Paris, est directrice de l'Atelier de Restauration et de Conservation des Photographies de la Ville de Paris (ARCP), depuis sa création en 1983.

Elle est responsable depuis sa création de la spécialité « photographie » du département des restaurateurs de l'Institut National du Patrimoine (INP), et enseigne auprès de divers organismes de formation en France ou à l'étranger.

Elle a publié de nombreux articles et contribué à divers ouvrages sur l'histoire, les techniques et les méthodes de conservation des photographies, et a dirigé un ouvrage consacré à l'ensemble des procédés photographique des origines à nos jours, Le Vocabulaire Technique de la Photographie (Paris-Musées/Marval, 2008).

Depuis 1994, elle a assuré le commissariat d'expositions sur les collections photographiques parisiennes ou étrangères, telles Objectif Paris 2, exposition d'un choix d'œuvres (1900-2002) tiré de 5 collections photographiques de la Ville de Paris, présentée au Pavillon des arts à Paris du 15 avril au 10 juillet 2005, Rome 1850, le cercle des artistes photographes du Café Greco, présentée du 27 novembre 2003 au 25 janvier 2004 au musée du Capitole à Rome, et du 11 février au 18 avril à la Maison Européenne de la Photographie à Paris, et plus récemment, L'éloge du négatif, les débuts de la photographie en Italie, 1846-1862, exposée au Petit-Palais à Paris du 18 février au 2 mai 2010, puis à Florence du 9 septembre au 24 octobre 2010.

Elle est membre des conseils d'administration de la Fondation Henri Cartier-Bresson et de la Société française de Photographie, et participe également à des groupes de travail internationaux (AIC, ICOM-CC) chargés de l'amélioration de la connaissance et de la caractérisation des tirages photographiques du XX<sup>ème</sup> siècle.

■ **Jean-Gabriel LOPEZ**, Conseil pour la conservation préventive et la numérisation des collections, Paris

“*La numérisation du patrimoine a comme objectif principal la représentation et la transmission pérenne d'un héritage complexe. Elle permet de contribuer fortement à sa valorisation en augmentant sa visibilité à travers la création et la diffusion du document numérique. D'un autre côté, les collections se retrouvent en même temps peu à peu occultées pour une meilleure préservation et la dissociation du support et de son contenu occasionnée par la numérisation peut fragiliser l'intégrité physique de l'original et en altérer notre perception. La configuration d'un projet de numérisation est l'occasion d'évaluer la spécificité et l'originalité de la collection (histoire, aspect, conservation) tout en composant avec une économie de besoins relativement modeste au regard des exigences et des volumes concernés.*”

**Jean-Gabriel LOPEZ** est conseiller en conservation préventive et numérisation des collections. Il met en œuvre, pour différentes institutions publiques et privées des projets de préservation de fonds photographiques et de numérisation de collections. Il a été Lauréat de l'Académie de France à Rome et diplômé de l'INP. Depuis plusieurs années, il est conseiller pour la conservation et la numérisation du patrimoine de la société Cartier. Il enseigne à l'ENS Louis Lumière et à l'Institut National du Patrimoine.